



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.124/Inf.10  
7 mai 1997

Original: FRANCAIS

---

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Deuxième réunion de la Commission  
méditerranéenne du développement durable

Palma de Majorque, Espagne, 6-8 mai 1997

**RAPPORT PRELIMINAIRE DES GESTIONNAIRES DE TACHE**

**SUR LE THEME:**  
"Gestion du développement urbain/rural"

Gestionnaire de tâche: Egypte)

## Gestion du développement urbain et rural

### 1. Préambule

Les régions méditerranéennes font face actuellement à une pression croissante de l'urbanisation (concentration de la population dans les centres urbains) qui menace les ressources et la qualité de l'environnement et qui impose des tensions significatives aux sociétés locales pour pourvoir aux infrastructures et services nécessaires. Le phénomène d'urbanisation est fortement lié à la réorganisation du monde rural, aussi bien par empiètement sur l'espace rural que par affaiblissement des structures des zones rurales, ce qui entraîne dégradation et risques pour l'environnement (reprise d'érosion, incendies...).

La croissance de la population et les mouvements de population, principalement les migrations rurales-urbaines intra et inter-régionales, comptent parmi les grands facteurs de ce phénomène d'urbanisation. Les causes principales peuvent être imputées à des processus plus larges de changement, tels que les bouleversements géopolitiques, la restructuration économique globale, les développements technologiques, les transformations sociales et culturelles, les modes de vie, les loisirs et le tourisme, etc., et qui influent sur la répartition géographique de la population et des activités économiques et, finalement, sur les ressources naturelles. Ces processus de changement peuvent se décliner différemment selon les politiques nationales (plans de développement économique, politiques sociales, politiques de protection de l'environnement, politiques d'aménagement, etc.).

Les taux d'urbanisation diffèrent entre les régions méditerranéennes du Nord et celles du Sud et de l'Est. Cependant, sur les deux rives de la Méditerranée, la transformation de l'espace géographique présente des similitudes. L'urbanisation est souvent associée à la concentration urbaine (concentration de la population dans quelques grands centres urbains) et à la littoralisation (concentration de la population et des activités dans les zones littorales). Dans ce processus, les zones rurales peuvent souffrir de surconcentration ou d'abandon, ce dernier affectant plus particulièrement des zones rurales spécifiques comme les montagnes, les zones arides et certaines îles.

Les effets environnementaux de l'urbanisation entraînent artificialisations et pollutions. Ils se rapportent principalement aux interférences dans les fonctions de l'écosystème, à la perte de zones de biodiversité, à la pollution des eaux souterraines et de la mer, à des pollutions atmosphériques localement lourdes et dangereuses, à la perte d'espaces naturels et à la « bétonisation » des côtes, à la perte de terres agricoles productives, etc. La figure 1 illustre ce phénomène de densification des espaces ruraux et agricoles de la plaine de la Mitidja (Algérie).

Les conséquences socio-économiques du processus d'urbanisation/littoralisation sur l'espace rural des arrières-pays se traduisent par la migration des individus les plus entreprenants, une perte de dynamisme des activités, une marginalisation et un repli des sociétés les plus fragiles et/ou les plus isolées, etc. L'évolution séculaire de la répartition de la population dans la région Languedoc-Roussillon (France) montre que l'exode rural a vidé l'arrière-pays montagneux au profit de la zone littorale (Fig. 2).

De tels effets ont déjà eu lieu tout autour de la Méditerranée et il semble que ces différents phénomènes pourraient s'intensifier dans le futur, comme le montrent, à une macro-échelle, plusieurs études et rapports.



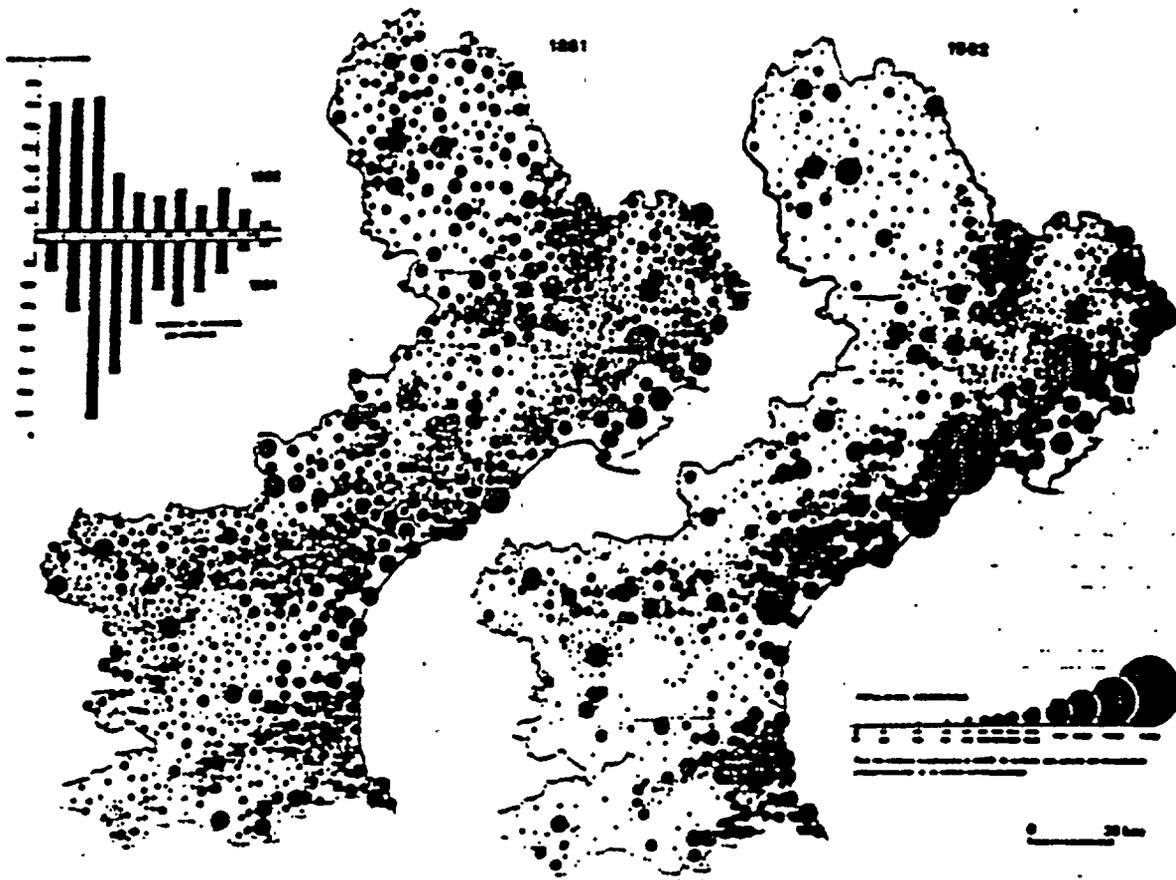


Figure 2 - La population communale en 1881 et en 1982 dans la région LANGUEDOC-ROUSSILLON.

source : R. FERRAS. Nouvelle distribution et dynamique spatiale de la population en LANGUEDOC-ROUSSILLON, Méditerranée n°4, 1983.

## 2. Champ et portée de l'étude

L'étude « Gestion du développement urbain et rural » doit apporter des réponses aux questions suivantes :

- comment sont gérés les territoires, les espaces urbains et les espaces ruraux ?
- y a-t-il des stratégies d'aménagement à l'oeuvre (réussites et échecs) ?
- peut-on formuler des diagnostics correspondant à une typologie des régions ?
- quelles pourraient être les actions de rééquilibrage spatial ? Quelles politiques et quels outils répondraient aux différentes problématiques identifiées ?

Il convient de préciser que le champ de l'étude sera limité aux résultats des politiques de planification, de gestion et d'aménagement de l'espace rural et urbain, l'objectif étant d'élaborer dans ce domaine une politique et une stratégie de développement durable pour la région.

En premier lieu, il s'agit de savoir comment sont gérés aujourd'hui ces espaces dans les différents pays, aux échelles nationale, sub-nationale et locale. Un bilan (à partir des études existantes) des outils, de leur mises en oeuvre et de leur échelles d'application permettra d'établir un état des lieux et de disposer d'une bonne connaissance de la situation actuelle.

A partir d'expériences démonstratives, des études de cas offriront l'occasion de démontrer les mécanismes de la réussite ou de l'échec de la mise en oeuvre d'outils de planification et/ou de gestion spatiale. Les études de cas permettront également de proposer une typologie des régions et de formuler des diagnostics spécifiques.

La synthèse des enseignements et leçons tirés de ces expériences cherchera à identifier la meilleure adéquation possible entre l'outil, l'échelle d'application et le(s) problème(s) à traiter, delon les différentes problématiques rencontrées.

Les propositions de politique et de stratégies pourraient ainsi soumettre à la communauté méditerranéenne des unités spatiales pertinentes d'éco-aménagement urbain et rural.

## 3. Méthode de travail

On notera que l'étude esquissée dans le paragraphe précédent s'appuie en même temps sur un travail académique de compilation, de réflexion et de synthèse et sur des échanges d'expériences pratiques.

Dans les méthodes de travail, on propose donc de privilégier :

- des consultations d'experts, en binôme Nord-Sud
- des ateliers où seront exposés les études de cas par des praticiens.

Compte tenu du champ de l'étude, on encouragera la coopération avec la FAO et le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat).

Des échanges suivis seront également établis avec les gestionnaires de tâche du thème « Gestion durable des zones côtières ».

## 4. Proposition de calendrier

On propose l'échéancier suivant :

- septembre 1997; une réunion du groupe de travail pour adopter la démarche et lancer effectivement l'étude (TOR, choix des experts, etc.) ;
- juin 1998, un atelier (trois jours) où seront présentés les résultats du bilan des outils et des études de cas ; le compte-rendu de cet atelier constituera un rapport d'avancement qui devrait être disponible pour la réunion de la CMDD d'octobre 1998 ;
- mars 1999, une réunion du groupe de travail où sera présentée la synthèse des expériences et où seront débattues les propositions ; le compte-rendu de cette réunion de travail constituera le rapport final qui devrait être disponible en juin 1999.